

Communiqué de presse

**''Criminalisation du colonialisme français''
La France doit condamner la nouvelle provocation algérienne**

La récente décision de l'Algérie d'adopter une loi de ''criminalisation du colonialisme français'' instituant des ''tribunaux spéciaux pour juger les responsables'', est une nouvelle manifestation de la politique revancharde du FLN à l'égard de la France.

L'Algérie vient une fois de plus, de tourner le dos à une démarche de paix et de réconciliation, réclamée par tant d'Algériens.

En persistant dans cette attitude rétrograde, le président Bouteflika n'a qu'un seul objectif : masquer par un écran de fumée la faillite économique de son régime et la corruption du parti au pouvoir.

La France ne saurait accepter sans réagir cette nouvelle provocation.

Le Cercle algérianiste demande à l'Etat français de mettre un terme sur le champ aux négociations visant à la signature de la convention de coopération franco-algérienne.

Si toutefois l'Algérie décidait d'aller au bout de son projet, le gouvernement français se devrait de prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux familles de dizaines de milliers de Harkis et de Pieds-Noirs, victimes des atrocités du FLN, de poursuivre à leur tour en justice les auteurs de ces crimes qui à l'image d'Abdelaziz Bouteflika ou de la poseuse de bombes Djamila Bouhired, viennent, tout en crachant sur la France, bénéficier de son système de santé aux frais du contribuable.

Thierry Rolando
Président national du Cercle algérianiste

Association culturelle des Français d'Afrique du Nord